



FNAEL

Indicateur du coût de la Rentrée de la FNAEL

Dossier de Presse



Dossier de Presse: Coût de la rentrée de la **FNAEL**

Avant Propos.....	3
Présentation.....	4
Analyse synthétique des résultats.....	5
Focus (Certification en langue).....	10
Méthodologie.....	12
Annexe.....	14
Présentation de la FNAEL.....	15
Contact presse.....	16



Avant Propos

Indicateur du coût de la rentrée de la FNAEL

Pour la deuxième année consécutive, la FNAEL publie son indicateur du coût de la rentrée. En reprenant la méthodologie développée par la FAGE, nous avons pu aboutir à une moyenne de frais de rentrée atteignant 2238,82 euros, pour un ou une étudiante non-boursière, en études de langues.

Les frais calculés comprennent d'une part les frais de vie courante, et d'une autre part les frais spécifiques de rentrée, qui peuvent s'avérer d'autant plus élevés dans nos filières, ces dernières nécessitant un matériel pédagogique spécifique essentiel à notre apprentissage; entre autres les livres obligatoires.

Nos filières de LLCER, LEA et SDL sont pleines d'enjeux financiers : mobilités, apprentissage et pratique des langues, et prochainement, selon les lois fixées pour toute fin de premier cycle, une certification en langue anglaise obligatoire.

Si à l'heure actuelle cette certification est prise en charge par le gouvernement et non par les étudiantEs, rien n'indique qu'elle le sera toujours dans les prochaines années : l'arrêté d'avril 2020 encadrant la mise en place de cette certification ne mentionne aucunement une obligation du gouvernement à subventionner cette dernière.

Nos filières sont complexes, et entre réformes et certifications, cela ne va pas aller en s'améliorant dans les années à venir; c'est pourquoi nous souhaitons, dans ce deuxième coût de la rentrée, sensibiliser sur la problématique de la certification en langue anglaise obligatoire.



Présentation

En se basant sur les données générales nationales, et celles de notre réseau pour des frais plus spécifiques à nos filières, notre indicateur du coût de la rentrée a pu cette année avoir un aspect plus proche du coût réel payé par les étudiantEs de SDL, de LEA et de LLCE.

Le calcul effectué nous renseigne sur le coût moyen de la rentrée pour un ou une étudiante de 20 ans, non-boursière, ne vivant pas chez ses parents. Il se dessine en deux parties :

La deuxième partie se base sur les frais de scolarité :

- L'inscription en licence
- La CVEC
- La complémentaire santé
- L'assurance logement
- Le matériel pédagogique

La première se base sur les frais de vie courante de l'étudiantE :

- Le loyer
- Les repas (20 repas CROUS, et l'alimentation courante)
- Les équipements divers
- Loisirs
- Transports

Cet indicateur nous sert à avoir une vision globale des frais des étudiantEs en études linguistiques, en prenant en compte que l'étudiantE aura une alimentation sans privation, et avec des dépenses réalistes par rapport à la vie étudiante.



Indicateur du coût de la rentrée de la FNAEL

Analyse synthétique des résultats

ANNÉE	2020		2021	
	Régions	IDF	Régions	IDF
FRAIS SPÉCIFIQUE DE RENTRÉE				
Frais de scolarité	262,00€	262,00€	262,00€	262,00€
Complémentaire santé	307,20€	307,20€	307,20€	307,20€
Assurance logement	65,72€	64,00€	69,00€	67,88€
Frais d'agence	332,00€	300,00€	332,00€	300,00€
Matériel pédagogique	256,15€	256,15€	262,97€	262,97€
FRAIS DE VIE COURANTE				
Loyer	490,84€	659,84€	499,95€	674,30€
Repas RU	66€	66€	66€	66€
Consommables	235,58€	259,80€	334,14€	368,29€
Téléphonie et internet	51,32€	51,32€	54,99€	54,99€
Loisir	73€	78,66€	76,40€	82,06€
Transports	101,83€	105,22€	76,40€	82,06€
TOTAL	2141,64€	2410,19€	2265,62€	2551,19€



Les frais de scolarité :

Les frais d'inscriptions pour l'année universitaire 2021/2022 sont gelés dû à la crise sanitaire. La CVE-C en revanche est toujours calquée sur l'inflation (Loi ORE - Art. 12) mais cela n'empêche pas qu'elle n'ait pas augmenté cette année.

L'acquittement de la CVE-C est obligatoire depuis 2018. Elle concerne toutes et tous les étudiants à l'exception des boursiers et boursières, demandeurs ou demandeuses d'asile, réfugiéEs et les bénéficiaires de la protection subsidiaire.

Cette somme est ensuite reversée au CROUS (Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires) de l'académie référente qui la redistribue en partie aux universités et à d'autres établissements de formation.

La complémentaire santé :

Le prix de la complémentaire santé cette année reste encore élevé mais n'augmente pas. Deux étudiantEs sur cinq ont renoncé à des soins depuis mars 2020 soit 40% et 43% d'entre elles et eux l'ont fait pour des raisons financières. Les étudiantEs ne devraient pas avoir à renoncer à des soins essentiels par manque de moyen, l'accès à une mutuelle efficace est donc essentiel.

Les frais de logement :

L'assurance logement est obligatoire pour unE étudiantE décohabitantE. Il y a cette année une hausse de 4,75% en moyenne en régions, et de 5,72% en île de France, une hausse qui n'est pas négligeable pour unE étudiantEs en précarité.

En parallèle, les frais d'agence ne connaissent pas de hausse cette année mais ne déclinent pas non plus. Cette somme n'est pas des moindres notamment pour les personnes non boursières puisqu'ils ou elles se voient souvent refuser des logements CROUS ou alors doivent se contenter d'un 9m² souvent précaire.



Matériel pédagogique :

Indicateur du coût de la rentrée de la FNAEL

Le matériel pédagogique de base ne cesse d'augmenter, des dépenses qui ne sont couvertes pour personne. En deux ans, plus de 10€ se sont ajoutés à ces frais. Aucune aide n'est proposée pour le moment afin d'aider les étudiantEs à se procurer ce matériel de base, nécessaire pour un bon apprentissage.

Matériel pédagogique spécifique

LEA	LLCER	SDL
276,095€	311,54€	282,97€

Les filières linguistes ne sont pas épargnées des frais spécifiques dû à la demande des différents UFR des universités françaises. En effet, en dehors du matériel fourni par les universités, les étudiantEs ont à leurs frais du matériel à acheter.

Les linguistes sont majoritairement touchés par le nombre de livres pédagogiques à se fournir, des syllabus, des dictionnaires, etc.

Les demandes fluctuent selon les UFR et parfois selon les professeurEs au sein des mêmes UFR. Les dépenses peuvent dépasser les 100€ car malgré les livres qui peuvent être empruntés à la bibliothèque, certains doivent être achetés car ils restent utiles tout le long de la licence, contrairement aux livres de fiction qui doivent être analysés en cours qui peuvent être empruntés.

De plus, les maquettes fluctuent souvent à la fin de la licence, et les demandes des professeurEs fluctuent également, certains livres ne peuvent pas être revendus aux nouveaux et nouvelles étudiantes arrivant en première année.



Frais de vie courante: Loyer:

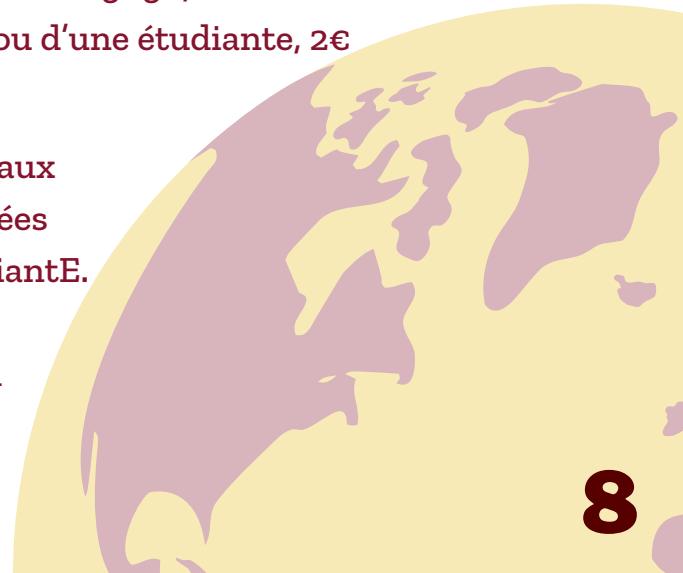
Les loyers continuent d'augmenter tant en régions qu'en île-de-france. Avec une variation de 3,93% en région et de 4,82% en IDF, la variation est plus importante que lors de la rentrée 2020 et cela reste inquiétant pour les étudiantEs quittant le domicile familiale parfois sans revenu, qui sont obligéEs de prendre un appartement dans les villes d'études qu'ils et elles ont choisis ou qui les ont choisis.

Consommables :

Le repas en Restaurant Universitaire avait vu une baisse lorsque la crise était à son apogée, devenant donc beaucoup plus abordable pour toutes et tous avec un prix unique d'1€ pour les étudiantEs. Cependant à la rentrée, le prix de 3€30 reprend pour les étudiants et étudiantes non boursières.

Un prix fixe restant relativement abordable, mais qui questionne les financements donnés aux CROUS de France et qui remet en cause le système de bourses actuel car tandis que certainEs étudiantEs vivront très bien malgré la reprise à 3€30, d'autres ne le vivront vraiment pas de la même façon car dans la vie d'un ou d'une étudiante, 2€ peut faire la différence à la fin du mois.

Les consommables concernent les achats essentiels aux étudiantEs; dépenses qui ne peuvent pas être négligées sans nuire au bien-être physique et mental de l'étudiantE. Avec une variation de 41% en régions, les achats obligatoires des étudiantEs semblent être de plus en plus compliqué à combler lorsqu'il ou elle n'obtient pas de revenu.



Indicateur du coût de la rentrée de la FNAEL

Téléphonie et internet :

L'accès à internet partout devient de plus en plus demandé à l'université. La crise sanitaire a d'autant plus accentué cette dépendance à l'électronique, et notamment à la demande de connexion internet.

Sauf que cette consommation à un prix, et cette hausse de 6,67% n'est pas négligeable. L'accès au téléphone et à internet devient une obligation afin de réussir ses études malgré les dispositions mises en place par les universités pour aider les étudiantEs.

Loisirs :

Les loisirs et la socialisation sont indispensables à l'épanouissement personnel de chacun et chacune. Une hausse, même minime, peut empêcher plusieurs étudiantEs de se développer pendant leurs cursus universitaires tant socialement que personnellement, c'est donc essentiel de permettre à la jeunesse d'avoir des loisirs pendant leurs études.

Transports :

Le prix des transports reste à peu près le même, même si nous constatons un léger déclin en région. Malgré cela, le prix reste quand même très élevés, alors que beaucoup d'étudiants et étudiantes sont dans l'obligation d'utiliser les transports en commun.

Nous avons espérance que les prix continuent de baisser, et/ou que de nouvelles aides soient proposées pour les jeunes, notamment en Ile-de-France où il est souvent impossible de ne pas utiliser les transports.



FOCUS

Comme le montrent nos calculs, il est évident aujourd’hui que pour une formation dispensée par des établissements publics les étudiantEs en linguistiques investissent une certaine somme, qui va bien au-delà des frais de scolarité; un matériel excédant parfois les 100 euros en licence, les frais de vie courante nécessaires à une bonne santé... Et depuis maintenant un an, une potentielle nouvelle dépense pour les années à venir pour un ou une étudiante en fin de premier cycle: une certification en langue anglaise, obligatoire à l’obtention du diplôme, peu importe la formation (BUT, licence, licence professionnelle) suivie.

Qu'est-ce que la certification en langue ?

Le 3 avril 2020 sort un décret et un arrêté encadrant la mise en place d'une certification en langue anglaise, obligatoire pour l'obtention d'un diplôme de premier cycle universitaire.

Les textes concernaient dans un premier temps les BUT, licences professionnelles et licences de langues, mais avait pour objectif de s'étendre pour toute formation de 1er cycle de l'enseignement supérieur, pour l'année 2023-2024.

Rien ne mentionne à l'heure actuelle que la certification, quelle qu'elle soit, sera financée par le gouvernement, par les universités ou par les étudiantEs.

Cependant un budget dans le Projet Loi Finance de 2020, et ensuite dans celui de 2021, a été prévu, sans certitude que ce soit toujours le cas dans les années à venir.

Indicateur du coût de la rentrée de la FNAEL

Aujourd'hui, après avoir passé un marché avec l'organisme certificateur People Cert, puis finalement s'être désengagé, c'est aux universités de choisir quel organisme va certifier ses étudiantEs, et comment seront organisées les sessions d'examens.

Une organisation qui laisse entrevoir des perspectives d'hétérogénéité sur le territoire.

→ et si le gouvernement ne prend plus en charge la certification ?

Plusieurs choix possibles :

CLES : 0€

TOEIC : 115 €

TOEFL : 225€

Cambridge : 200€ minimum

CLES : Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur. Certification publique, accréditée par le MESRI, qui offre un premier passage gratuit pour les étudiantEs, et qui évalue les quatre compétences linguistiques : compréhension écrite/orale, expression écrite/orale.

Les TOEIC, TOEFL et Cambridge sont eux des organismes privés et payants, utilisés notamment pour les études d'ingénieurEs.

S'il reste encore de nombreuses incertitudes quant à l'organisation et le financement à long terme de cette certification, il est quand même essentiel de s'attarder sur ses actualités afin de pouvoir s'engager à ce qu'elle ne desserve pas les étudiantEs.



Méthodologie poste par poste

L'indicateur global

L'indicateur du coût de la rentrée se base sur une moyenne des coûts de rentrée des étudiants d'Ile de France, et de région. Et le coût en lui-même se calcule en faisant la somme des frais de scolarisation et des frais de vie courante pour le mois de septembre (pour l'année pour des frais qui se paient à l'année).

Les frais spécifiques de rentrée

→ Frais de scolarité

C'est le montant de l'inscription à l'université pour un ou une étudiante n'ayant pas les bourses (et donc n'étant pas exonéré de ces frais), et n'étant pas en double licence.

→ La CVEC

La Contribution de vie étudiante et de campus est annoncée chaque année, car elle peut varier.

→ La complémentaire santé

Pour notre calcul, nous nous sommes fixés sur le prix de La Mutuelle Des Etudiants (LMDE).

→ L'assurance logement

Notre montant de l'assurance logement se base sur la moyenne des montants de l'HEYME, la SMERRA, Yvon Assur et la SMENO, pour un contrat d'assurance type "essentielle"

→ Frais d'agence

Les frais d'agences pris en compte ici sont ceux plafonnés par les agences en fonction de la zone géographique (qui peut être très tendue, tendue ou non tendue), avec état des lieux pour un 30 m²



Indicateur du coût de la rentrée de la FNAEL

→ Le matériel pédagogique

En se basant sur nos données récoltées via nos associations, nous avons pu faire la moyenne de l'argent dépensé par unE étudiantE dans du matériel pédagogique en licence de Science du Langage, de Langues Littérature et Civilisation Étrangère et Régionale, et en Langues Etrangères Appliquées

Les frais de vie courante

→ Le loyer

Le loyer moyen est calculé grâce au simulateur de LocService, qui donne une valeur moyenne pour un appartement selon sa surface et sa ville. Nous faisons la moyenne pour chaque ville entre un studio et un T2, et ensuite la moyenne de toutes les villes étudiantes.

→ Les repas RU

En considérant qu'un ou une étudiante mangera cinq fois par mois au RU, au prix de 3,30€, prix fixé pour l'année universitaire 2021-2022.

→ Les consommables: Alimentation et équipement divers

Pour l'alimentation nous nous aidons du comparateur de carrefour, "ooshop", qui permet de simuler un panier de course de 30 petits-déjeuners et 40 repas

Pour les équipements, nous comptons le budget informatique (un ordinateur avec un prêt remboursé mensuellement), vestimentaire (une tenue complète), hygiénique (un lot de produits hygiéniques) et d'entretien.

Pour calculer le montant en Ile-de-France, l'écart de prix moyen entre la Province et l'Ile-de-France selon l'INSEE est appliqué.

→ Téléphonie et internet

Une moyenne entre plusieurs grands opérateurs est effectuée, pour un abonnement mobile, fixe et internet.

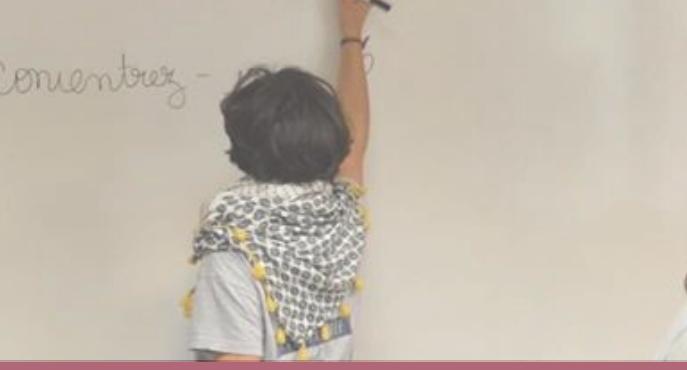
→ Loisirs

Les loisirs se partagent dans nos calculs en deux catégories : les sorties, dont le montant moyen est

estimé par l'enquête de l'OVE de 2010, et deux livres par mois, à un prix moyen de 11 euros.

→ Transports

Pour le transport nous prenons en compte 5 trajets allers- retours de 28km par mois, ainsi qu'un abonnement de transports en commun tarif étudiant.



Annexe :

Frais de scolarité et CVEC :

DGESIP – Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

Complémentaire santé :

Heyme.care, LMDE et Mutuelles Régionales

Assurance logement :

Les mutuelles régionales

Frais d'agence :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F375>

Matériel pédagogique :

Enquête interne

Loyers :

<https://www.locservice.fr/cote-des-loyers/cote.html>

Équipement et alimentation :

"ooshop", Jules, Google shopping

Téléphonie et internet :

Sites internet - Orange.fr, Sfr.fr, free.fr

Loisirs :

Enquête OVE 2016 : Les sorties coûtent en moyenne 50€/mois selon l'OVE

Transports :

Impôts.gouv.fr, prestataires locaux de transport en commun



Indicateur du coût de la rentrée de la FNAEL

Présentation de la FNAEL

La Fédération Nationale des Associations Étudiantes Linguistes est une jeune fédération créée en 2018, engagée pour la défense des droits et la représentation des étudiantEs linguistes, pour la protection et la promotion des langues nationales et régionales.

Nous comptons aujourd'hui 16 associations représentantes des étudiantEs de LLCER, LEA et SDL, grâce auxquelles nous sommes aujourd'hui capables de porter nos positions sur les langues, sur leur enseignement, sur la vie étudiante de manière générale, ou encore sur l'orientation dans nos filières.



Contact Presse :

Léna PALLIER - Présidence : presidence@fnael.org
06.32.55.30.30

Noa ROGGE - Première Vice-Présidence : vice-presidence@fnael.org

